

***QUESTIONS ET PERSPECTIVES
DE LA MUSICOLOGIE***

QUESTIONS ET PERSPECTIVES DE LA MUSICOLOGIE

Actes de la journée d'études du 3 mai 2018
organisée à l'ISM de Tunis

1ère édition : Tunis - Septembre 2019
Tous les droits sont réservés aux éditeurs
Les droits des auteurs sont préservés
Photo de couverture : Vassily Kandinsky

*** **

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique, Université de Tunis
Laboratoire de Recherche en Culture,
Nouvelles Technologies et Développement
Centre de Tunis de Publications Universitaires en Musicologie
Institut Supérieur de Musique, Université de Tunis
L'Association " Concepts et Questions d'Avenir "**

Adresse : 20, Avenue de Paris, 1000 Tunis
Tel. : +216 71 257 526 | Fax : +216 71 341 639
Site Web : www.ismt.mu.tn

*** **

SOTUMEDIAS

EDITIONS & DISTRIBUTIONS

Adresse: B.P 570 Tunis - Hached 1049 TUNIS
Tel:+216-31400756 Mob: +216-97126757 Fax: +216-32400756
E-mail: contact@sotumediastn.tn | www.sotumediastn.tn

ISBN

978-9938-918-71-7

Avertissement : Il est strictement interdit de transcrire ou reproduire les textes de cet ouvrage, sauf accord préalable des auteurs et des éditeurs.

QUESTIONS ET PERSPECTIVES DE LA MUSICOLOGIE

Actes de la journée d'études du 3 mai 2018
organisée à l'ISM de Tunis



Le comité scientifique

- *Mohamed Zinelabidine, Professeur à l'Université de Tunis, actuellement Ministre des Affaires Culturelles*
- *Mansour M'henni, Professeur émérite à l'Université de Tunis El Manar*
- *Samir Becha, Maître de conférences à l'Université de Tunis et directeur de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis*
- *Anis Meddeb, Maître de conférences à l'Université de Tunis, actuellement directeur général du centre des musiques arabes et méditerranéennes.*
- *Saifallah Ben Abderrazek, maître-assistant (HDR), Université de Tunis*

Président du Labo : MOHAMED ZINELABIDINE

Coordinateur : SAMIR BECHA

Révision méthodologique : AICHA KALLELI

Textes réunis par SAMIR BECHA

Sommaire

Qu'est-ce que la musicologie? Une réponse brachylogique est-elle possible?	
<i>SAMIR BECHA</i>	07
La musicologie quelques questions disciplinaires	
<i>HAMDI MAKHLOUF</i>	19
Repenser la modernité de la musique arabe paradoxes musicaux et défis de la musicologie d'aujourd'hui	
<i>FERIEL BOUHADIBA</i>	27
Influence du musicologue sur le devenir juridique de l'œuvre	
<i>LAMIA BOUHADIBA</i>	37
La musicologie, outil du développement de l'enseignement musical supérieur en Tunisie	
<i>NAOUFEL BEN AISSA</i>	47
Les précurseurs de la musicologie en Tunisie (L'équipe du baron d'Erlanger)	
<i>MOHAMED SAIFALLAH BEN ABDERRAZAK</i>	57
La musique au croisement des théories	
<i>MOHAMED ALI YOUSSEF</i>	113
Les questions épistémologiques de la musicologie Etat des études théoriques et empiriques	
<i>RIDHA MAHFOUDHI</i>	123

La musicologie

quelques questions disciplinaires

HAMDI MAKHLOUF

*Maître-assistant à l'ISM,
Université de Tunis*

Le présent texte prend la forme d'une mise au point historique, terminologique et conceptuelle de la musicologie. Bien qu'aujourd'hui cela peut paraître révolu d'emblée (voire même inutile à la lumière d'un bon nombre d'études et de recherches détaillées dans le sujet), il me semble tout de même important de reprendre et de mettre en exergue quelques questionnements cruciaux qui pourraient aider à mieux comprendre la problématique musicologique et apporter quelques éclairages autour de certaines interrogations actuelles de ce domaine d'étude.

Nous le savons d'emblée, le mot musicologie est une juxtaposition des mots "musique" et "logie". Dérivé du terme latin *logos*, le champ étymologique de ce dernier désigne un « discours rationnel écrit ou parlé ». Cette désignation a toujours été interprétée par le mot science, et c'est, en toute évidence, l'idée qu'on a toujours retenue du terme *logos*.

Or, dans le cours de son histoire moderne, la science dite "classique" (du 17^e au 19^e siècle) et celle dite "contemporaine" (20^e siècle) ont deux caractères fondamentaux en commun. Le premier caractère consiste à « *renoncer à appréhender les choses selon leur essence intime et assigner pour objet à la science de n'étudier que les propriétés des objets que nos sens perçoivent* » (Bénot et Eng, 2004, p. 55). Quant au deuxième,

il stipule que les théories scientifiques ne prétendent plus dire ce qui est vrai ou faux. La science dite “contemporaine” étudie des événements qui se déroulent dans une réalité dont la compréhension exige la construction d’hypothèses permettant de déduire logiquement des lois ou, du moins, rendre compte des observations que l’on pourrait faire et permettre des prévisions (Bénot et Eng, 2004, p. 57). Ces deux caractères renverraient à ce que l’épistémologue canadien Robert Nadeau annonce dans son *Vocabulaire technique et analytique de l’épistémologie*. Il dit :

« On parle de «science» au sens propre ou de «science» au sens strict lorsque la théorie est complètement dégagée de toute interprétation philosophique ou métaphysique, posant des principes indépendamment de leur plausibilité, dans le seul but d’établir une correspondance avec les faits. » (Nadeau, 1999, p. 629)

Cette conception épistémologique de la science ne voudrait-elle pas dire que « faire la science » n’est pas « théoriser » ; la théorie étant une des bases fondamentales pour une réflexion scientifique ?

Au sujet de l’usage du mot musicologie, selon un texte historique du musicologue suisse Jacques Handschin, prononcé au cours du 4e Congrès de la Société Internationale de Musicologie à Bâle (du 29 juin au 3 juillet 1949) et dont le compte rendu a été publié à Kassel vers 1950, la « *musicologie en français, et Mouzykowskyédényé en russe sont calqués sur le modèle de l’allemand Musikwissenschaft* » (Handschin, 1949, p. 1).

Le mot *Musikwissenschaft* signifie littéralement « la connaissance de la musique ». Dans son Précis de musicologie, Jacques Chailley consacre quelques pages pour discuter de ce terme et des choix terminologiques qu’il fait. Annonçant sa préférence pour le terme *Musicologie*, il définit ce domaine comme « *la science qui permet d’aller plus loin que les prédécesseurs dans la connaissance de la musique et de son histoire* » (Chailley, 1984, p. 19). Cette définition fait ressortir deux termes clefs : science et connaissance. Le mot science vient du terme *scientia* qui veut dire “connaissance”. Ce terme lui-même est tiré du verbe latin

scire qui signifie “savoir”. Cette synonymie étymologique établit un lien direct et à double sens entre la *science* et le *savoir* en tant que faculté mentale qui permet d’atteindre la *connaissance*.

D’un autre côté, une récente étude qui questionne les aspects didactiques et sociologiques du savoir et de la connaissance, relie ces derniers selon leurs processus et lieux de développement:

« *Une connaissance vit donc dans une situation, alors que le savoir vit dans une institution (...)* Si un savoir existe dans une institution, c’est qu’il a été rencontré comme une connaissance en situation puis reconnu comme utile, formulé, formalisé, validé, mémorisé et qu’il a acquis un statut institutionnel : c’est le processus d’institutionnalisation, envisagé comme une transformation qui légitime tout savoir dans une institution. La transformation en savoir, qui rompt le lien avec les premières situations dans lesquelles ont été rencontrées les connaissances, permet aussi de s’émanciper de ces premières situations : le savoir pourra à nouveau se transformer en connaissance, dans de nouvelles situations. » (Margolinas, 2014, p. 15)

N’est-il pas déductible en l’occurrence que si la connaissance est à la portée de tous, trop peu de monde pourra en faire une science ? Il serait évident par ce fait que le savoir musicologique ne peut s’émanciper que dans un cadre institutionnel dans lequel il pourra se développer et à travers lequel il envisagera un déploiement progressif au fur et à mesure de l’avancée de la connaissance humaine dans une société.

D’après les données précitées, la définition de la musicologie serait la suivante : un discours rationnel autour des objets ou événements musicaux qui permet d’évoluer dans la connaissance de la musique, de ses propriétés et de ses règles. L’article *Musicology*, figurant dans le *Oxford Music Online* (anciennement le *New Grove dictionary of music and musicians*), est un des articles les plus importants qui devrait nous servir de référence dans notre domaine (Duckles et al., 2001). Il propose dès le départ trois définitions significatives de la musicologie :

1- D'un point de vue académique, la musicologie est l'étude scientifique de la musique !

2- Selon l'implication de la musique en tant qu'art dans divers domaines, la musicologie est un champ de connaissances ayant pour objet l'étude de l'art de la musique comme un phénomène physique, psychologique, esthétique et culturel !

3- Selon la multiplicité des éléments qui pourraient entretenir une relation directe avec la musique, la musicologie est l'étude approfondie de la musique impliquant musiciens, compositeurs et interprètes qui agissent dans un environnement social et culturel. L'on revendique ici de nouvelles méthodes dont certaines d'entre elles sont empruntées aux sciences sociales, notamment l'anthropologie, l'ethnologie, la linguistique, la politique et, plus récemment, les études sur le genre et la théorie culturelle.

Trois définitions pour une seule discipline : ne serait-il pas un « malaise » qui brouillerait le chemin des musicologues et empêcherait la compréhension claire de ses préceptes et de ses concepts ? En même temps, cette multiplicité définitionnelle n'est-elle pas l'incarnation d'une richesse transdisciplinaire sans limites ou presque ?

En puisant dans les sources historiques de la naissance de la musicologie, nous trouvons quelques éléments de réponse à ce dilemme. En effet, l'article « Musicology » dans *Oxford Music Online*, rédigé par plus d'une dizaine de musicologues de différentes nationalités, est traité en trois sections importantes : *The nature of musicology*, *Disciplines of musicology* et *National traditions of musicology*. L'article est également étoffé par une base bibliographique conséquente.

Dans la section « origine », il est indiqué que l'étude de la musique, jusqu'à la moitié du 19^e siècle, était considérée comme une partie des connaissances générales procurant une base théorique pour discuter des questions spécifiquement musicales. Si l'on a appliqué en Grèce antique les méthodes quantitatives des sciences naturelles sur la musique comme un phénomène physique, ou même si l'on a relevé les rapports numériques des in-

tervalles et les lois sous-jacentes de l'harmonie musicale depuis Pythagore, ces pratiques restaient dans le cadre de l'*Ars Musica* qui fait une partie intégrante du *Quadrivium* incluant aussi l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie. Ce serait un stade de théorisation qui formerait les préliminaires d'une réflexion musicologique telle qu'on commence à concevoir dès les premiers travaux acoustiques de Helmholtz.

D'un autre côté, dans la section autour des traditions musicologiques nationales, l'on mentionne plus d'une douzaine de pays entre la France, l'Italie, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, les États Unis, le Japon, sans citer les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Nous pourrions remarquer de prime abord que dans toutes ces traditions, l'histoire d'une *musicologie* ne commence pas avant le 18^e siècle.

En Tunisie, nous connaissons davantage le modèle français qui, depuis les écrits de Jean-Jacques Rousseau, Joseph François Fétis ou Guillaume André Villoteau, décrit les prémisses de la musicologie comme nous devons la connaître aujourd'hui. Le tournant majeur de la discipline date en effet d'un peu plus d'une centaine d'année (début du 20^e siècle) avec la nomination de Romain Rolland comme maître de conférences à la Sorbonne, enseignant l'histoire de la musique. La relève prise par André Pirrot et Paul Marie Masson dès 1927 a directement amené à la création de l'Institut de Musicologie à la Sorbonne en 1952 (Moysan, 2004, p. 133-134). Dès lors, nous pouvons considérer que la musicologie a commencé sa quête : celle de se frayer un chemin au milieu des autres disciplines, anciennes et fortes par leurs bases méthodologiques et conceptuelles.

Aujourd'hui, les approches de recherche et de méthodologies en musicologie ne cessent de s'accroître et l'on recense un bon nombre comme la méthode historique (la plus ancienne), la méthode théorique et analytique, les recherches archivistiques, la lexicographie, la terminologie, l'organologie et l'iconographie, l'esthétique et la critique, la sociomusicologie (ou ethnomusicologie), la psychologie de l'écoute, etc. Sans avancer des assertions aventureuses, ces différentes méthodologies disciplinaires

n'entretiennent pas une relation directe avec la pratique de la musique dans le sens où un musicologue peut établir une recherche sur la musique par exemple sans même maîtriser le jeu seule note musicale : n'est ce pas cette différence entre la musique et la musicologie qui permet de mieux cerner la discipline et sa profession ?

Tant de questions restent à poser quant aux perspectives de la musicologie et ses enjeux après plus d'un siècle de sa mise en place comme une discipline majeure parmi les sciences humaines. En Tunisie, le statut de la musicologie se confirme de jour en jour à travers un grand nombre de recherches académiques, d'ouvrages et d'articles publiés majoritairement en arabe et en français. Le chercheur tunisien Samir Becha venait déjà de publier un ouvrage majeur dont un chapitre entier a été consacré au traçage de l'histoire de la musicologie en Tunisie (Becha, 2018). C'est certainement un travail qui mérite d'être traduit et ajouté à la liste bibliographique qui traite de l'histoire de cette discipline dans le monde.

Références

- Becha, Samir, 2018 : *Da'wa ilâ al-mûsîqîlûjiâ (Appel à la musicologie)*, Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes, Tunis, Sotumediad.
- Bénot, Michel et Dr. Eng, 2004 : « Science et Connaissance », *Rose+Croix Journal*, vol.1, n°1, https://0861910bc553a7bf92bb-58b9f3eb-49b72f1599f5835eb44acda1.ssl.cf5.rackcdn.com/vol1_50_60_benot.pdf
- Chailley, Jacques, 1984 : *Précis de musicologie*, Paris, PUF.
- Duckles, Vincent et al., 2001 : « Musicology », *Oxford Music Online*, <https://doi.org/10.1093/gmo/9781561592630.article.46710>
- Handschin, Jacques, 1949 : « Musicologie et Musique », *4e Congrès de la Société Internationale de Musicologie*, http://www.musicologie.org/theses/handschin_01.html
- Margolinas, Claire, 2014 : « Connaissance et savoir. Concepts didactiques et perspectives sociologiques? », *Revue française de pédagogie*, n°188, <http://journals.openedition.org/rfp/4530>
- Moysan, Bruno, 2004 : « Musicologie française : analyse vs sociologie ? », *Espaces Temps, L'opération épistémologique. Réfléchir les sciences sociales*, n° 84-86, <https://doi.org/10.3406/espat.2004.4245>
- Nadeau, Robert, 1999 : *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, Paris, PUF.